

LE CHANTIER EST LANCÉ

La nouvelle crèche ouvrira ses portes dans un an

MOREUIL A l'issue des travaux préparatoires, le futur pôle multi-accueil de Moreuil va sortir de terre à partir de la rentrée de septembre. La structure comprendra une crèche et un Relais petite enfance (RPE).



Un visuel du futur établissement, qui sera situé rue Léon-Blum. Crédit photo : Mumur Architecture, Amiens.

Rue Léon-Blum, à quelques mètres du terrain de football et du collège Jean Moulin, la construction du pôle de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN) qui abritera la crèche et le RPE (Relais petite enfance, la structure pour les assistantes maternelles) va prochainement débuter. La présence du panneau d'informations et l'installation des grilles de chantier le confirment. L'objectif affiché par l'intercommunalité est clair : une ouverture dans un an, au mieux à la rentrée de septembre, au pire en fin d'année 2025. Le tout pour un montant de 3,5 millions d'€ en hors taxes, subventionné à 80 % par l'État, le département, la région et la Caisse d'Allocations familiales (CAF). Voici les grandes lignes du projet.

RÉNOVER OU CONSTRUIRE, IL A FALLU CHOISIR

Dans le cadre de sa compétence Petite enfance, la CCALN souhaite construire ce pôle d'environ 850 m² rassemblant crèche et relais petite enfance car les équipements intercommunaux existant à Moreuil (le pôle multi-accueil Les Pt'hiboux d'une capacité de 20 places et le RPE) sont vieillissants. Ils ne permettent plus d'accueillir dans des conditions optimales les jeunes enfants, les assistantes maternelles, les familles et les agents. Mais au départ, l'idée initiale, c'était

de réhabiliter les bâtiments existants. « C'était possible, mais très compliqué à faire, relève Alain Dovergne, président de l'intercommunalité. Finalement, on est parti sur une reconstruction qui a été pensée, réfléchi et validée par les équipes du secteur petite enfance. »

DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DÉJÀ EN COURS

Les engins de chantier sont déjà sur le terrain depuis quelques semaines.

« On passera à 32 places avec une petite possibilité, pour les demandeurs d'emplois, de laisser les enfants à la crèche de manière temporaire, le temps de passer un entretien d'embauche. »

« Pour le moment une partie de la voirie allant de la route principale jusqu'au futur site a été faite pour que les entreprises puissent y avoir accès », explique-t-il. On se situe actuellement dans les deux mois de calage au chantier et de préparation des commandes, les travaux débuteront véritablement en septembre. Derrière, on est parti pour 14 mois de travaux. Septembre 2025, cela va être juste, je pense. Il faudrait vraiment que le chantier se passe sans problème... »

UNE CRÈCHE QUI POURRA ACCUEILLIR PLUS D'ENFANTS

Ayant aujourd'hui une capacité d'accueil de 24 enfants, la crèche de Moreuil s'installera sur le site à l'issue des travaux. Tout cela avec une augmentation de la capacité d'accueil : « On passera à 32 places vu qu'il y a une demande, avec une petite possibilité, pour les demandeurs d'emplois, de laisser les enfants à la crèche de manière temporaire, durant quelques heures, le temps de passer

un entretien d'embauche. Mais la majorité des places seront réservées aux personnes habitant sur le territoire de la communauté de communes et qui ont un besoin de garde en lien avec leur travail. Quelques dérogations sont aussi possibles... ». Du coup, qui dit plus d'enfants dit plus de personnel ? « On recrutera des personnes supplémentaires, confirme l' élu local, qui rappelle qu'une autre structure intercommunale est déjà existante à Ailly-sur-Noye.

UN ESPACE ADAPTÉ AUX BESOINS DES TOUT PETITS

Les demandes du personnel du service petite enfance ont été entendues : le site comprendra notamment une pataugeoire, un espace Snoezelen permettant la stimulation sensorielle ou encore un retour au calme, mais aussi un aquarium. « Le site sera équipé en lien avec l'évolution des techniques et des méthodes d'apprentissage et de découverte ». Deux parkings, l'un réservé au personnel et l'autre pour les familles, seront également construits.

UN BÂTIMENT BIOSOURCÉE

La volonté des élus du territoire a été de construire ce futur bâtiment avec des matériaux biosourcés (ndlr : issus de ressources naturelles renouvelables comme du bois, du chanvre, du lin, ou encore de la paille de blé...). Un investissement lors de la construction qui doit permettre de faire des économies à long terme, notamment sur l'isolation et le chauffage. « Si les élus ne montrent pas l'exemple, il est difficile d'expliquer à la population qu'il faut faire des efforts », explique le président de l'intercommunalité. « On sera une structure en ossature bois et avec de la paille insufflée et compactée qui vient d'Occitanie. C'est une première dans les Hauts-de-France. On ajoute à cela la pose de panneaux solaires et d'une pompe à chaleur. »

Romain LEVRS